



## Chine, dissuasion nucléaire océanique et guerre hors limites

Max-Pierre Moulin

Capitaine de vaisseau (h)

La Chine a pris toute sa place au sein des grandes puissances pourvues d'armements nucléaires opérationnels. Pour autant, si, dans ce domaine, ses modes opératoires se sont inspirés de ceux des pays qui l'ont précédée, ainsi que le montre Max Moulin, dans cette étude comparative, elle s'en distingue sensiblement et peut constituer un éclairage de sa politique maritime, notamment son intérêt appuyé sur la mer de Chine méridionale, face à des enjeux qui dépassent largement les dimensions d'un débat juridique post Montego bay avec les pays riverains.

La rédaction

**L**a Chine est devenue une puissance nucléaire avec sa première explosion en 1964 suivie des premiers déploiements d'armes opérationnelles en 1966. Elle dispose depuis peu d'une « triade », mise en œuvre par l'APL (Armée populaire de libération), sur les modèles américain et russe, comprenant trois composantes : aéroportée, une sol-sol balistique, dite « seconde artillerie », renommée depuis le 31 décembre 2015 « Armée des fusées », et océanique en cours de développement. Cependant, la triade chinoise se distingue de son homologue américaine et, dans une moindre mesure de la russe dont elle s'inspire, par des singularités significatives qui ont, à quelques exceptions près, été peu relevées en France, mais n'ont pas échappées aux analystes anglo-saxons et asiatiques.

La Chine, comme le Japon au début du XXe siècle, rattrape son retard technologique et militaire en faisant étudier par ses experts, dans une démarche de rétro-ingénierie, les réalisations et doctrines étrangères. Cette analyse est menée avec la volonté de comprendre le « pourquoi » ; en outre, elle permet de déceler par

# Géostratégie

## Chine, dissuasion nucléaire océanique et guerre hors limites

son regard extérieur critique des failles qui finissent par échapper par routine, pré-jugés ou dogme aux concepteurs et utilisateurs des modèles analysés, selon des biais de représentation bien connus des sciences cognitives. L'analyse de la vision géostratégique chinoise par le général (2s) Daniel Schaeffer et Michel Jan, tous deux éminents sinologues, met en évidence une approche systémique du concept de dissuasion nucléaire différente de l'approche occidentale analytique, parfois dogmatique. Il paraît en conséquence intéressant de tenter d'identifier le caractère spécifique de la démarche chinoise, notamment en ce qui concerne la composante océanique. Mais auparavant, il est utile de rappeler les fondamentaux des concepts de dissuasion nucléaire occidentaux et russes de la dissuasion, qui ont servi de modèles aux experts chinois pour bâtir, *ab initio*, une triade stratégique originale.

### La triade stratégique

Chacune des composantes de la triade présente des avantages et des inconvénients qui sont bien connus :  
La composante aéroportée présente l'avantage de la souplesse, de la démonstrabilité et de la réversibilité (rappel toujours possible d'avions en vol) ; en revanche les bases aériennes sont vulnérables à une attaque préemptive et les avions en vol le sont aux défenses aérienne et anti-aérienne.



D.R.

SS20 – Missile Soviétique

La composante sol-sol balistique stratégique (SSBS) (*Inter continental ballistic missile*) en silos présente l'avantage d'une réactivité quasi instantanée et son niveau de durcissement oblige l'adversaire à une frappe préemptive majeure ; par contre, elle est vulnérable à des armes spécifiques nucléaires ou conventionnelles de très grande précision (« *bunkerbuster* »). La protection de la composante mobile terrestre repose sur la dilution dans l'environnement et le secret des mouvements, plus faciles à maîtriser dans un régime politique autoritaire qu'en démocratie, mais elle est extrêmement vulnérable une fois localisée.



Les SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins (*Submarine Ship Ballistic Nuclear* (SSBN)) de la composante océanique sont quasi invulnérables en plongée mais vulnérables au port-base et dans les passages maritimes obligés. Ils nécessitent en outre des moyens de transmissions terrestres (radio VLF, LF<sup>1</sup>), les seuls à pouvoir être captés en immersion, mais dont les systèmes antennaires d'émission sont par nature vulnérables du fait de leur taille gigantesque (pylônes de plus de 300 m de haut).

C'est la synergie des avantages de ces trois composantes, qui permet d'éviter les «alignements de fenêtres de vulnérabilités» identifiées par James Reason dans son analyse des systèmes complexes, qui a conduit les grandes puissances nucléaires à maintenir le principe de la triade. Mais quelle que soit la composante utilisée, le système de commandement et de transmissions, ou C3I stratégique (*control, command, communication, intelligence*), joue un rôle de clé de voûte dans la crédibilité de la dissuasion : sans transmission de l'ordre d'engagement il n'y a pas de dissuasion.

### *Le concept occidental et son évolution vers la dissuasion océanique dynamique*

Le concept occidental de la dissuasion repose, pour simplifier, sur la crédibilité de la capacité de frappe en second en toutes circonstances, notamment après une première frappe adverse préemptive parfois appelée « décapitante ». Pour pallier la vulnérabilité des bases aériennes mettant en œuvre les bombardiers stratégiques, le SAC (*Strategic air command*) américain a recherché une parade préventive, avec l'alerte en vol de bombardiers armés, première forme de déploiement dynamique.



D.R.

Bombardier stratégique américain B52

1. VLF: *very low frequencies* , ou TBF : très basses fréquences ( autrefois «grandes ondes»  
LF : *low frequencies*)

# Géostratégie

## Chine, dissuasion nucléaire océanique et guerre hors limites

Celle-ci, présentant à l'usage un risque non négligeable, mis en évidence par plusieurs accidents, (Thulé, Palomares), a été remplacée par la mise en service de missiles balistiques intercontinentaux en silos durcis, dont l'alerte à quelques minutes, sinon secondes, peut être tenue indéfiniment sans difficulté. En revanche, l'amélioration de la précision des missiles balistiques - passée de kilométrique à décimétrique en trois décennies et le développement de charges spécifiques (pénétrateurs nucléaires, « *bunkerbuster* » GBU 28, etc.) ont mis en évidence la vulnérabilité des centres de commandement gouvernementaux ou des silos fixes même durcis ; en effet ceux-ci sont aisément localisables par leurs structures de surface visibles<sup>2</sup>, à des frappes, notamment nucléaires, précises.

Ce constat a conduit les États-Unis à rechercher les moyens de pallier la vulnérabilité des sites fixes, en améliorant la protection des centres permanents de commandement NMCC (*National Military Command Center*) et de relève ANMCC (*Alternate NMCC*), par mise en souterrains profonds reliés aux forces par un réseau de transmission maillé. Puis ils ont mis en place des systèmes terrestres ou aéroportés, assurant une alerte permanente en vol, de PC de relève et de relais de transmission PC aéroportés NEACP, TACAMO etc.). La France a suivi la même voie avec l'aménagement de PC d'autorités en souterrains fortement durcis (PC Jupiter, Mont Verdun, COFAS et COFOST) et des systèmes mobiles (sur véhicules dans un premier temps, puis relais aéroporté sur C160<sup>3</sup> (ASTARTE) et enfin relais LF<sup>1</sup> sous aérostats mobile) associés à un réseau maillé d'infrastructure

Dans la même démarche, les États-Unis ont recherché la résilience des vecteurs et lanceurs en les rendant mobiles d'abord dans le domaine terrestre mais aussi maritime, avec le système de missiles *Polaris* qui évoluera par la suite en *Trident*, embarqué sur sous-marins. Le système mobile naval à partir de sous-marins nucléaires lanceurs de missiles (SNLE/SSBN) est apparu comme le plus prometteur en termes d'invulnérabilité.

Le concept occidental (France et Royaume-Uni) de la dissuasion a donc évolué, à l'imitation des États-Unis, vers la primauté de la composante océanique stratégique, en raison de l'invulnérabilité intrinsèque quasi absolue des SNLE vis-à-vis d'une frappe préemptive du fait de leur dilution dans l'immensité océanique. La France a ainsi développé un missile MSBS/IRBM (M1, M2, M20) puis LRBM (M4 et M5)<sup>4</sup> tandis que la Grande Bretagne adoptait le *Polaris* puis le *Trident* en application d'accords bilatéraux. Cependant, cette invulnérabilité n'est effective que dans la configuration à la mer et en plongée. Or la dissuasion, pour être permanente, implique que le déploiement à la mer des SNLE soit, lui aussi, permanent.

Trois situations sont considérées dans la mise en œuvre de la composante océanique :

- la situation «patrouille en plongée», dont transit en haute mer vers les zones de patrouille,

2. Sauf camouflage quasi parfait sur le modèle soviétique.

3. NDLR : Transall de l'armée de l'Air transformé à cet effet.

4. IRBM : *Intermediate range ballistic missile*. LRBM *Long range ballistic missile*. SLBM : *Sub launch ballistic missile*.



# Géostratégie

géostratégie  
géostratégie

- la situation « sortie - entrée » du port-base dont le transit en surface et en plongée en zone côtière,
- la situation « stationnement au port-base ».

En patrouille le caractère indétectable des SNLE est la seule garante de leur invulnérabilité. Un sous-marin ayant fait l'objet d'une détection initiale adverse peut être pisté, c'est-à-dire tenu au contact à distance, et sur ordre, détruit en haute mer à tout moment sans avertissement et de manière parfaitement anonyme. C'est pourquoi cette invulnérabilité en plongée a fait l'objet de recherches et développements permanents qui ont abouti à la quasi perfection technologique sur les sous-marins de troisième génération (*Ohio*, *Vanguard*, *Triumphant*) dont le bruit rayonné est de l'ordre du bruit de fond de la mer.<sup>5</sup>



D.R.

SNLE français *le Triumphant*

Les sorties du port-base et le transit en surface jusqu'à la prise de plongée incluse, sont plus complexes à traiter et sont toujours jugées extrêmement sensibles. En effet, elles impliquent des passages obligés aisément identifiables par l'adversaire potentiel : les SNLE en surface sont vulnérables à toutes les menaces : sous-marines de type mines, actions de surface, à partir de la mer ou de la terre, telles que attaques à distance ou collision délibérée, ou actions par voie aérienne. L'ennemi principal du SNLE est le SNA<sup>6</sup>, à l'affût dans les approches, capable de détecter le SNLE à sa sortie du port-base puis de le pister discrètement et sans limitation de durée, prêt à le détruire à tout moment en fonction de ses ordres. L'avantage dans ce duel entre sous-marins restera au plus furtif en termes de discrétion acoustique, la détection par ultrasons (active ou passive) étant la seule efficace en plongée<sup>7</sup>. Les marines met-

5. La collision accidentelle en plongée entre 2 SNLE de 3<sup>e</sup> génération, l'HMS *Vanguard* et *Le Triumphant* en février 2009, démontre paradoxalement leur caractère indétectable.

6. SNA ou SSN Sous-marin nucléaire d'attaque.

7. Les autres moyens de détections (par anomalie magnétique ou thermique, par laser, voire déformation de la surface, ont des portées très limitées qui impliquent une information préalable sur la position probable du sous-marin. Le pistage par navire de surface équipé de moyens de détection acoustiques (sonar) est limité par l'état de la mer et l'autonomie en combustible.

# Géostratégie

## Chine, dissuasion nucléaire océanique et guerre hors limites

tant en œuvre des SNLE s'efforcent donc de sécuriser (« sanctuariser ») les approches du port-base, vis-à-vis de ces différentes menaces.

Enfin, si les SNLE en surface sont intrinsèquement vulnérables lors du départ de leur base, ils le sont encore plus lorsqu'ils y sont stationnés, où ils constituent des cibles fixes. Il est cependant généralement postulé en Occident que seuls, les SNLE déployés en patrouille et en plongée, assurent la dissuasion du fait de leur invulnérabilité ; donc, *a contrario*, les SNLE au port-base ne participent pas à la dissuasion et en conséquence, ne nécessitent aucune protection contre les attaques de type guerre<sup>8</sup>.

### *Le concept soviétique et son évolution vers une dissuasion océanique dite « en bastion »*

L'URSS a suivi dans un premier temps le concept occidental en constituant une triade sur le modèle américain, mais en développant de manière plus affirmée la composante mobile terrestre. Le déploiement de celle-ci était facilité par l'existence de vastes étendues désertiques et la sûreté militaire rendue plus aisée sous un régime politique autoritaire.

En ce qui concerne la composante océanique, l'Union soviétique a imité le modèle américain en se dotant de sous-marins lance-missiles, à propulsion conventionnelle dans un premier temps (classe *Golf*), puis dès que possible nucléaire (classes *Hotel*, *Yankee* et *Delta*). Cependant, pour compenser le faible taux de disponibilité de ses SNLE de première génération et leur vulnérabilité en plongée -face aux moyens de détection et de lutte anti-sous-marine occidentaux- l'Union soviétique a adopté le déploiement dit « en bastion », c'est-à-dire dans des zones sanctuarisées, contrôlées par les forces navales et aériennes amies, donc dans les approches de l'URSS.

Ce déploiement restreint aux approches était rendu possible par la très grande portée des missiles soviétiques, ces derniers étant toutefois handicapés par une propulsion à ergols liquides, rendant délicate leur mise en œuvre<sup>9</sup>. La marine soviétique a commencé avec le déploiement en bastion, une forme actualisée de « *Strategic fleet in being* »<sup>10</sup> par rapport au concept occidental de déploiement en haute mer qui peut être qualifié de « *Strategic fleet at sea* ».

Ce déploiement en bastion a néanmoins été complété par le déploiement en haute mer d'une nouvelle classe de sous-marins armés de missiles à propergol solide de très grande portée SS-N-20.

8. NDLR : Néanmoins, pendant la guerre froide, toute action hostile sur l'Île Longue et les SNLE présents était considérée comme une atteinte au « sanctuaire » national, donc pouvant donner lieu à des représailles nucléaires.

9. La perte d'un SNLE *Yankee* en octobre 1986 en Atlantique est attribuée à un accident de propergol liquide.

10. Le concept de « *Fleet in being* » (flotte existante ou potentielle) est apparu après la bataille du Jutland qui a conduit la flotte allemande à rester au mouillage à l'abri de toute attaque, tout en exerçant une menace potentielle suffisante pour « fixer » les forces navales adverses.



Le mode de déploiement en bastion implique également une protection permanente de haut niveau des SNLE au port-base, donc sous infrastructure durcie.

Il convient de noter que ce concept de sûreté des SNLE, par déploiement en bastion, est à l'opposé du concept occidental de sûreté par déploiement en haute mer (recherchant la « dilution » dans le milieu le plus vaste possible). Ce dernier constituait par ailleurs une nécessité à l'origine par l'adoption de zones de patrouilles compatibles avec la portée limitée des premiers missiles. L'augmentation progressive de la portée des missiles MSBS occidentaux (*Trident II*, M4 puis M5) offre désormais une grande souplesse en permettant aussi bien le déploiement traditionnel « dilué » en haute mer que le déploiement « sanctuarisé » en bastion, en fonction des circonstances et de l'évaluation de la menace.



Sous-marin russe (type *Typhoon*)

D.R.

## *Le concept de dissuasion chinois : résilience maximum et stricte suffisance*

Les dirigeants chinois se sont initialement inspirés du modèle soviétique de dissuasion et ont bénéficié de leur assistance technique initiale. Le président Mao Zedong qualifiait en son temps les armes nucléaires américaines de « tigres de papier ». Ceci ne l'a toutefois pas empêché de les prendre au sérieux en lançant d'une part, un programme nucléaire militaire national et, d'autre part, le plus gigantesque programme de protection civile connu à base d'abris antiatomiques, comparable dans son principe aux programmes réalisés en Suède ou en Suisse, mais à l'échelle de la Chine.

La triade chinoise comprend en l'état actuel :

- une composante aéroportée (aviation à long rayon d'action) constituée de bombardiers de construction nationale, sur modèle russe (Xian H6/ copie du TU 16), mis en œuvre à partir de nombreuses bases durcies ou aménagées en alvéoles sous roc,



D.R.

Xian H6

- une composante balistique terrestre mettant en œuvre d'une part, des missiles en silos fixes fortement durcis et d'autre part, des systèmes de lanceurs mobiles en galeries souterraines profondes (projet Grande Muraille sous les Monts Kunming et Nanyang), à très haute capacité de survie.
- une composante océanique, en cours de montée en puissance, composée de 6 SNLE classe *Jin*, dont 4 sont en service opérationnel. Ces SNLE dérivés des Delta I russes sont armés chacun de 12 missiles de 8 000 km de portée dont la charge militaire est composée : soit d'une tête nucléaire de 2,5 Mt soit de trois têtes nucléaires indépendantes MIRV<sup>11</sup> de 90 Kt. Les *Jin* sont des SNLE de première génération, dérivés du prototype *Xia* (type 092), comparables aux premiers *Redoutable* français.

La force océanique stratégique chinoise paraît donc globalement comparable en volume et en capacité à ses homologues britannique et française.

La triade stratégique chinoise présente toutes les caractéristiques des triades occidentales (américaine et anciennement française) et russe, avec cependant des moyens aériens et sous-marins moins performants, car en retard d'une à deux générations. En revanche, la composante balistique semble de niveau quasi équivalent, la Chine ayant accédé assez rapidement à la maîtrise des technologies spatiales. Elle se distingue de la triade américaine actuelle et se rapproche de la triade russe sur un aspect essentiel dans le concept de la dissuasion, celui de la capacité de survie après

11. MIRV : *Multi independently targeted reentry vehicle* (Charges indépendantes pour objectifs multiples)





D.R.

SNLE de la marine chinoise (type Jin)

une frappe adverse préemptive sans préavis d'alerte, massive ou « décapitante », mais aussi capacité de résister à l'érosion d'actions de guerre asymétrique<sup>12</sup>.

Selon certains experts nucléaires et spécialistes de relations sino-américaines et du contrôle des armements : la Chine a cherché, sous l'impulsion de Deng Xiao Ping, à bien comprendre la démarche conceptuelle occidentale de la dissuasion en termes de niveau d'alerte, de capacité à survivre à une première frappe adverse mais aussi de sûreté et de sécurité nucléaire<sup>13</sup>. Selon lui, ces deux dernières fonctions ne peuvent être dissociées dans la culture chinoise ; l'objectif global étant d'éviter un accident nucléaire quel que soit son origine, interne ou externe. La séparation sémantique entre sûreté nucléaire, notion intrinsèque du temps de paix, face à une menace d'origine naturelle, technologique ou hostile, et la sécurité nucléaire, visant la prévention et la limitation de effets d'un accident, et, enfin protection militaire, est perçue comme artificielle dans la pensée chinoise. Dans cette approche la Chine, à l'opposé du concept occidental, a délibérément donné la priorité à la sécurité globale dans une approche systémique. Elle adopte le principe de protection militaire maximum, active et passive, de ses forces nucléaires au détriment d'un niveau d'alerte élevé jugé trop risqué, aussi bien en matière de lancement accidentel qu'en terme de vulnérabilité aux agressions quelles que soient leurs origines accidentelles, naturelles ou hostiles. La Chine affiche en outre une doctrine officielle de « *no first use* » et de stricte suffisance.

Cette approche a conduit la Chine à développer le projet *Grande Muraille* de déploiement de missiles mobiles en galeries profondes et à aménager sous roc la

12. NDLR : Une guerre asymétrique est une guerre qui oppose la force armée d'un État à des combattants matériellement insignifiants, qui se servent des points faibles de l'adversaire pour parvenir à des buts souvent politiques ou religieux. Les guerres asymétriques englobent notamment les guerres d'indépendances, le terrorisme ou la guérilla et se distinguent des guerres entre États (source : Wikipedia)

13. [http://www.armscontrol.org/ACT/2015\\_12/Features/Chinese-Thinking\\_On-Nuclear-Weapons](http://www.armscontrol.org/ACT/2015_12/Features/Chinese-Thinking_On-Nuclear-Weapons)

# Géostratégie

## Chine, dissuasion nucléaire océanique et guerre hors limites

base de SNLE de l'Île d'Haïnan, sur le modèle de la base navale suédoise souterraine de Müsko.

### *La surprise stratégique asymétrique «hors limites» du 11 septembre 2001 et l'originalité du concept chinois de dissuasion*

Le 11 septembre 2001 a radicalement changé la donne dans la mesure où une action terroriste, non étatique, mettant en œuvre des moyens civils banalisés, pouvait en temps de paix et sans préavis, générer des effets destructeurs comparables à ceux d'actions majeures de temps de guerre. Ce scénario jusque-là totalement exclu par postulat, est alors devenu techniquement possible. Cet événement a constitué une rupture stratégique majeure, tout comme le fut le contournement de la Ligne



D.R.

Maginot par les Ardennes en 1940<sup>14</sup> ou l'attaque de Pearl-Harbour en décembre 1941.

Du jour au lendemain, ce scénario impensable<sup>15</sup> est devenu une réalité concrète. L'invulnérabilité en haute mer des SNLE est contournable dans la mesure où ces derniers peuvent être détruits hors de tout contexte de crise interétatique, lors de leur stationnement périodique obligé au port-base, par des actions non strictement militaires, voire

« par procuration » mais qui s'apparentent par leurs effets à des actions de guerre classique. Si le nombre de SNLE en service dans les deux premières puissances nucléaires<sup>16</sup> peut supporter la perte de quelques unités (sans préjuger des conséquences sur l'environnement), il n'en est pas de même pour les forces océaniques stratégiques des puissances nucléaires moyennes (Royaume Uni, France, Chine) ou émergentes (Inde, Pakistan, Israël, Corée du Nord<sup>17</sup>) qui appliquent, par nécessité budgétaire ou technique, le principe de stricte suffisance. À cet égard, le terrorisme d'origine islamiste radicale pose un problème nouveau, en raison de son installation dans la durée et des modes d'action innovants adoptés (notamment l'action suicide par voie aérienne) qui passent outre les dispositifs habituels de sécurité et de protection défense du temps de paix.

14. Scénario exclu de manière dogmatique par le généralissime Gamelin malgré les enseignements d'un exercice d'état-major conduit en 1938.

15. Les auteurs de fiction en revanche, les avaient imaginées de manière prémonitrice (Larry Collins *Le Cinquième cavalier*, Tom Clamcy *Dettes d'honneur*, etc.)

16. *Ohio Borey Delta (Flottes de Combat)*

17. Selon certaines sources, Israël étudierait l'armement de ses sous-marins Dolphin en SSG équipés de missiles de croisière à charge nucléaire, tandis que l'Inde a lancé un programme de SSBN/SSGN et la Corée du Nord un programme de SSB.



Face à cette nouvelle menace protéiforme, les États occidentaux ont réagi plus ou moins rapidement, les États-Unis avec le *Patriot Act* et l'identification des « infrastructures critiques » et la France avec le décret SAIV (Secteurs d'activité d'importance vitale) et plus récemment l'état d'urgence, mais paradoxalement sans pour autant remettre en cause le dogme de non protection aux agressions de type « guerre » de leurs composantes océaniques stratégiques.

Les modes d'action du terrorisme ont fait l'objet de nombreuses études et nous n'y reviendrons pas ici. On peut néanmoins remarquer que, particulièrement, innovants, ils peuvent générer, à distance ou par voie aérienne, des effets destructeurs comparables à ceux d'actions militaires classiques ; ils contournent les dispositifs classiques soumis au cadre juridique du temps de paix. Notons seulement que les installations nucléaires militaires représentent des cibles potentielles d'autant plus attractives que leur vulnérabilité est ostensible et identifiable à partir de documents et photos diffusées dans le domaine public. En son temps le général Etienne Copel avait à deux reprises appelé l'attention sur ce point crucial, concernant les installations à haut risque pour l'environnement et la population, en cas d'attaque terroriste, question reprise par le Haut comité français pour la défense civile dans son rapport 2014.

En fait, les stratèges et penseurs chinois sont de bons connaisseurs de l'histoire militaire, plus particulièrement occidentale mais aussi familiers de Sun Zi<sup>18</sup>, comme des guerres révolutionnaires et insurrectionnelles. Ils ont depuis longtemps perçu l'intérêt de la guerre asymétrique. Les colonels Qiao Liang et Wang Xiangsui l'ont d'ailleurs conceptualisée dans un ouvrage de doctrine intitulé : « La guerre hors limites » rédigé à la fin des années 1990, donc avant les événements du 11 septembre 2001. Cette approche, comme le souligne Michel Jan dans sa préface de la traduction française, visait à compenser la dissymétrie du retard technologique chinois par une stratégie radicalement asymétrique (dite « hors limites »). Mais les dirigeants chinois, convaincus de l'efficacité du concept de guerre asymétrique, ont pris, en retour, toute mesure pour s'en prémunir, même si leur objectif est d'atteindre à terme la parité technologique avec le modèle américain. Familiers des opérations de déstabilisation pratiquées lors des guerres révolutionnaires et de décolonisation, ils sont, comme leurs homologues russes, particulièrement sensibilisés à la menace interne terroriste « hors limites » d'un islam radical. Cette préoccupation de prévenir toutes formes de menaces, y compris les plus improbables, apparaît clairement dans la conception des systèmes militaires vitaux qui sont conçus, non seulement pour résister systématiquement aux frappes nucléaires et conventionnelles massives ou « sans avertissement », mais aussi à toute formes de guerre asymétrique. Elle est perceptible dans la préservation prioritaire du potentiel de riposte nucléaire, par le durcissement des bases aériennes des silos SSBS<sup>19</sup>, dans le concept de système mobile en souterrain profond du projet *Grande Muraille*, comme dans le maintien à un bas niveau d'alerte des forces nucléaires qui facilite leur protection défense, tout en minimisant les risques d'accident.

18. ou Sun Tzu selon l'orthographe utilisée.

19. Devenus vulnérables à un certain niveau d'agression (frappes de précision métrique par pénétrateurs de sol (nucléaires ou conventionnels), mais restant invulnérables en deçà.

# Géostratégie

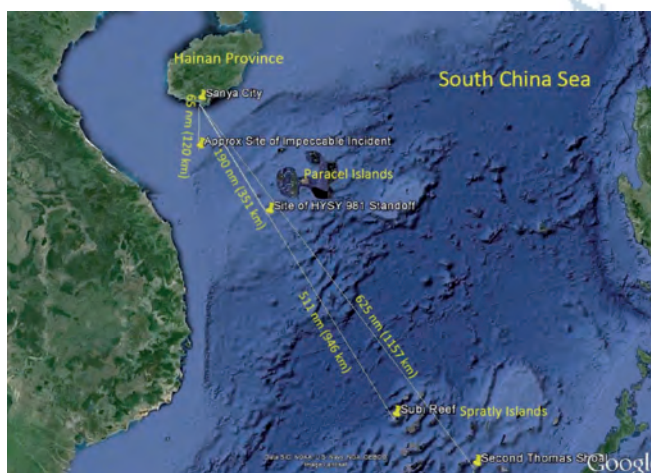
## Chine, dissuasion nucléaire océanique et guerre hors limites

En ce qui concerne les SNLE, la Chine se trouve sensiblement dans la configuration soviétique des années 1970 - 1980 c'est-à-dire avec des sous-marins nucléaires de première génération, au taux de disponibilité relativement faible par rapport à leurs homologues occidentaux<sup>20</sup>. Ils sont, en outre, vulnérables aux moyens de détection et lutte anti sous-marine. Cependant l'objectif de la Chine est d'atteindre, à terme, un niveau technologique comparable aux réalisations du même ordre, sans toutefois se lancer dans une ruineuse course aux armements.



D.R.

Il a donc paru vital aux dirigeants chinois, non seulement d'assurer leur sûreté en surface et en plongée dans leurs approches avec la sanctuarisation de la



D.R.

Mer de Chine Méridionale, comme l'a souligné le général Daniel Schaeffer, mais aussi, ayant identifié la vulnérabilité systémique des SNLE occidentaux dans les ports, d'en assurer, de la même façon, la protection des leurs. En conséquence, la base de Sanya dans l'île d'Hainan a été conçue et réalisée sous roc, sur

20. Le cycle opérationnel des SNLE occidentaux à deux équipages est de l'ordre de trois mois : un mois au port-base pour maintenance suivi de deux mois de patrouille. Pour une force de trois SNLE assurant la permanence d'un SNLE en patrouille il y a donc en permanence un à deux SNLE au port-base.



le modèle des bases navales souterraines en Suède, ou en Ukraine<sup>21</sup> et peut-être de l'éventuelle base souterraine russe de la région de Mourmansk citée dans la littérature américaine.

La base de Haïnan, dont quelques vues extérieures ont été diffusées, durcie contre les agressions de type « guerre » l'est *de facto* vis-à-vis des scénarios type 11 septembre 2001. Cette approche de la protection passive, de préférence ou en complément de la défense active, semble justifiée par la difficulté de traiter la menace terroriste aérienne dans le cadre juridique du temps de paix. Les systèmes d'auto-défense anti-aérienne sont conçus pour un emploi en opérations ou en zone de guerre et peu adaptés à un emploi sans préavis sous contraintes du cadre légal national et international du temps de paix. Cette difficulté a été parfaitement identifiée et analysée en France par le CESA (Centre d'études stratégiques aérospatiales) après le 11 septembre. Aux États-Unis, le NORAD<sup>22</sup> tente d'y parer par l'emploi de moyens retardateurs non létaux utilisables sans restriction dans le cadre juridique du temps de paix (laser vert notamment). Les scénarios terroristes par voie aérienne représentent une menace majeure en termes de crédibilité de la dissuasion océanique comme de la sécurité nucléaire, une agression de ce type pouvant être quasi imparable en temps de paix, y compris dans les pays de régime autoritaire. La protection passive constitue alors la dernière barrière fiable et permanente, vis-à-vis d'une agression sans préavis et dont la neutralisation par la défense active ne peut être garantie.

Outre la protection contre les agressions sans préavis, le stationnement des SNLE en bases souterraines présente l'avantage d'une discrétion parfaite. Il est impossible pour un observateur extérieur (notamment par reconnaissance aérienne ou satellite) d'évaluer le niveau de déploiement opérationnel en temps réel.

La Chine applique là un principe connu depuis l'Antiquité. Le port militaire de Carthage était conçu sous forme d'un vaste hangar ronde abritant les cales de radoub, de manière à ce qu'il soit impossible d'observer le stationnement des galères de combat à partir de l'extérieur et notamment, du port marchand voisin. Cette préoccupation de discrétion des mouvements de sous-marins est appliquée partiellement par les marines occidentales qui ont supprimé tout marquage de coque de leurs sous-marins, sans aller cependant jusqu'au masquage des sous-marins eux-mêmes, lorsqu'ils sont au port<sup>23</sup>

La menace cyber, en mesure de contourner les dispositifs de protection physique, car immatérielle, est prise en compte de manière pragmatique. La Chine a bien identifié les risques induits par une agression cyber sur un système d'arme nucléaire maintenu à un haut niveau d'alerte, en extrapolant les fausses alertes du

21. Base sous-marine pour sous-marins conventionnels, fermée avec l'indépendance de l'Ukraine et aujourd'hui transformée en musée.

22. NORAD : *NORth american Aerospace Defense*.

23. L'absence de marquage évite d'identifier nominativement le navire, mais non le niveau de déploiement global de la force. Il suffit de faire le décompte entre l'ordre de bataille (figurant dans les annuaires : *Flottes de Combat*, *Jane's* ...) et le nombre d'unités observées au port.

# Géostratégie

## Chine, dissuasion nucléaire océanique et guerre hors limites

NORAD. Rappelons que celles-ci avaient déclenché le plus haut niveau d'alerte avant l'attaque nucléaire, situation dans laquelle le risque d'erreur de représentation sur les intentions de l'adversaire est particulièrement élevé, malgré les systèmes de sécurité et de contrôle gouvernemental existants<sup>24</sup>.

### *En guise de conclusion*

La Chine en rendant publique l'existence d'une protection quasi absolue de sa base de SNLE, comme l'existence de son système mobile en galeries profondes, montre qu'elle a parfaitement analysé et compris le concept occidental de la dissuasion en identifiant ses vulnérabilités. Elle a pris très au sérieux la capacité de survie de ses forces de dissuasion face à des menaces extrêmes, à l'instar des puissances nucléaires occidentales, mais aussi de manière plus globale, vis-à-vis de scénarios asymétriques « hors limites ». Ces deniers pourraient contourner par le bas la dissuasion, via des actions non étatiques ou « par procuration », en tenant compte de la surprise stratégique du 11 septembre 2001. En particulier, la Chine se prémunit vis-à-vis d'une érosion du potentiel de sa force océanique par actions infra nucléaires non étatiques, ou par procuration, visant les SNLE stationnant de manière quasi permanente, par roulement, au port-base.

L'approche chinoise apparaît comme systémique<sup>25</sup>, donc plus globale que l'approche occidentale qui reste analytique et cartésienne, en pratiquant la séparation des variables et le principe du tiers exclu. Cette dernière a tendance à focaliser ses efforts sur la haute technologie, au détriment parfois des règles élémentaires de l'art militaire, considérées comme obsolètes ou par trop rustiques. Segmentée en termes de « duels » (sous-marin contre moyens anti-sous-marins, pouvoir de pénétration des ogives nucléaires contre défense la défense antimissile, etc.), elle prend le pas sur l'application heuristique des règles de l'art des armées en opérations sur le terrain. L'approche occidentale, jusqu'au début des années 1980, ignorait les interactions possibles entre mesures prises de manière indépendante. Ainsi la sécurité nucléaire était-elle traitée de manière rigoureuse en temps de paix, au prix de contraintes opérationnelles irréalistes, mais était exclue dans le cadre d'un emploi réel en temps de guerre. De même, la protection défense était traitée de manière indépendante, sans tenir compte des interactions possibles (fratricides) avec la sécurité nucléaire en cas d'emploi des armes réglementaires en dotation. C'est une situation absurde à laquelle les puissances occidentales ont remédié très rapidement une fois identifiée<sup>26</sup>.

L'approche systémique, proche de la culture asiatique, prend en compte la complexité et le phénomène d'émergence (événements ou ruptures d'origine

24. Le système de contrôle gouvernemental PAL (*Permissive action link*) a été introduit seulement en 1962, dans les forces nucléaires américaines, sur décision du Président Kennedy. Il existe un système équivalent, sinon plus performant, pour les forces nucléaires françaises depuis la première prise d'alerte en 1964.

25. Au sens de Ludwig Von Bertalanffy, Henry Mintzberg et du philosophe Edgar Morin.

26. Dès le début des années 80 en France, sur directive du Ministre de la Défense, à la suite d'attentats terroristes.



déterministe mais imprédictibles.). Cette différence de cultures entre Extrême-Orient et Occident avait été soulignée par le général Pichot-Duclos en matière de guerre de l'information ; elle s'applique également aux systèmes stratégiques. La doctrine chinoise innove de manière quasi révolutionnaire par rapport à la doctrine occidentale. En effet, cette dernière reste figée dans une certaine rigidité conceptuelle en ce qui concerne le refus quasi dogmatique de toute protection passive des SNLE au port-base, vis-à-vis des agressions sévères d'origine non étatique de type « guerre », notamment les agressions terroristes, alors que les mêmes États ont adoptés pour principe de protéger leurs centrales nucléaires contre de telles menaces<sup>27</sup>. Cette approche occidentale paradoxale semble basée sur le postulat qu'il existera toujours un préavis d'alerte suffisant, permettant de prendre des mesures de défense adéquates en temps utile (telles que disperser les SNLE dans différents ports ou adopter un régime juridique adapté en matière d'emploi de la force dans la protection de nos installations). Cette hypothèse paraît cependant illusoire, comme l'ont montré les événements du 11 septembre 2001, ainsi que plusieurs autres actions terroristes de moindre ampleur. Comme le rappellent périodiquement les services de renseignement : « la question n'est pas de savoir s'il y aura un attentat terroriste majeur, mais où et quand ».

En ce sens on peut considérer que le concept de la dissuasion chinoise est effectivement... révolutionnaire.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Systèmes et organisations*

Gilles Teneau (dir) *L'erreur humaine, modèles et représentations* L'Harmattan, Paris 2015 (chapitre 15)

James Reason *Managing the risks of organizational accidents*. Ashgate Publishing Group, UK, 1997

Christian Morel *Les décisions absurdes*, NRF Gallimard, Paris 2002

Marie Caroline Moulin *La gestion des crises hors cadre*, L'Harmattan 2014

Ludwig Von Bartanlanffy *Theorie générale des systèmes*, Dunod 1973

### *Dissuasion nucléaire et géostratégie*

Ashton B Carter, John Steinbruner, Charles A Zracket. *Managing Nuclear Operations* The Brookings Institution, Washington DC 1987

Shaun Gregory *The hidden cost of deterrence* Brassey's Washington DC 1990

Norman Polmar *Guide to Soviet Navy 4<sup>th</sup> edition*, américain Naval Institute, Annapolis 1986

Herve Coutau-Begarie *La puissance maritime soviétique* Economica 1983

Général Pichot -Duclos *Les guerres secrètes de la mondialisation*. Lavauzelle, Paris 2002 (p 121 à 131)

27. En France adoption sur l'EPR d'une 4e enceinte résistante à la chute d'avions de ligne, « bunkerisation » des fonctions de sécurité des centrales en service (qui ne prenaient en compte que la seule chute d'avion de tourisme).

# Géostratégie

## Chine, dissuasion nucléaire océanique et guerre hors limites

### *Menaces asymétriques*

Etienne Copel *Le Nécessaire et l'inacceptable*. Balland, Paris 1991

Etienne Copel *Prévenir le pire, éviter les catastrophes terroristes* Michallon, Paris 2008

### *Géostratégie et doctrine chinoises*

Gérard Chaliand et Michel Jan *Vers un nouvel ordre du monde*. Points, Paris 2014

Qiao Liang Wang Xiangsui *La guerre hors limites*, Pékin 1999, traduction française, Payot, Paris 2003, préface de Michel Jan.

### TEXTES REGLEMENTAIRES

Décret 2006-212 du 23 février 2006, intégré depuis au Code de la Défense  
TTA 712 et 714

## Institut Français de la Mer

47, rue de Monceau - 75008 Paris

Tél.: 01 53 89 52 08

[institutfranc@aol.com](mailto:institutfranc@aol.com)

## Rejoindre et soutenir l'IFM



Promouvoir sans relâche les activités maritimes, réunir tous les responsables maritimes, faire entendre et respecter la voix de tous ceux pour qui la mer est une priorité, tels sont les objectifs majeurs de l'Institut Français de la Mer, le « Parti de la Mer ».